

**Loi Travail : la victoire plus proche que jamais**

La mobilisation contre la loi Travail prend de l'ampleur : de nombreux secteurs sont ou vont entrer dans la grève dure : les raffineries, les terminaux pétroliers, l'industrie du caoutchouc, la SNCF, la RATP, le secteur aérien. Les jours qui viennent sont décisifs pour obtenir le retrait de la loi Travail. Partout en France des actions de grèves, des actions de blocages économiques ont lieu. La population rejette massivement le projet de loi Travail. Le gouvernement malgré une posture de fermeté (49-3, déclaration martiales de Valls) s'embrouille au sein de sa majorité.

**L'adoption de la loi Travail précipiterait les attaques contre la fonction publique.**

Dans l'éducation et la fonction publique en général nous sommes concernés par ce projet de loi à plus d'un titre. Il suffit d'écouter les dernières déclarations de Macron et des différents candidats de droite sur la fonction publique. L'objectif : en finir avec le statut des fonctionnaires qui ne serait plus « adapté au monde actuel ». L'objectif est double : individualiser au maximum les carrières, casser toute forme de solidarité collective. Leur argument, l'éducation coûte trop cher. Leur modèle, France Télécom.

Depuis les années 80 le droit privé qui est en régression tire le droit public vers le bas. Cela a été très net avec les retraites et c'est le cas avec la baisse des garanties collectives dans le

privé. Une convention collective assure à chacun un salaire en fonction de son ancienneté, de sa qualification : c'est une garantie d'égalité de traitement. Depuis 30 ans le MEDEF et l'État attaquent ces garanties dans le privé. Dans de plus en plus de boîtes il n'y a plus que des compétences individuelles. La loi Travail est là pour finir le job. Ce glissement d'une protection collective à une individualisation des carrières est très nette dans la fonction publique territoriale où le moment clé est celui de l'entretien professionnel avec le supérieur hiérarchique qui détermine l'avancement, les primes etc...

**Pour gagner, la grève par procuration ne marchera pas : chaque secteur doit se mobiliser. Une victoire sur la loi Travail appellera d'autres victoires sur nos revendications dans l'éducation.** SUD éducation 93 appelle les collègues à se réunir en AG, à voter la grève et à la reconduire.

La grève doit permettre de participer à des actions de blocage économique qui sont indispensables pour construire le rapport de force pour le retrait de la loi Travail !

Les militant-e-s de SUD éducation 93 ont largement participé à ce type d'actions : blocage du port de Gennevilliers le 28 avril, blocage du centre commercial Val d'Europe le 15 mai, des établissements Dubrac (BTP) le 19 mai, blocage d'un centre de tri à Ivry...



**SUD éducation 93 appelle à se mettre en grève pour rejoindre les actions de blocage en cours et à venir et pour participer massivement aux prochaines manifestations : toutes les dates de mobilisation sont disponibles sur <http://www.sudeducation93.org/>**

**SUD éducation 93 appelle à rejoindre les actions de blocage en cours, et à préparer une grève massive pour la journée de manifestation nationale du 14 juin.**

**Le 14 juin on manifeste pour gagner !**

## La précarité dans l'éducation nationale on connaît déjà !

Aujourd'hui dans l'académie 1 collègue sur 5 est précaire (contractuel, AVS, AED etc...) avec tout ce que cela comporte comme incertitudes: soumission au bon vouloir de la hiérarchie pour le renouvellement du contrat, salaires de misères, problèmes de paiement, accès quasi inexistant à la formation, mépris de la hiérarchie en général. L'individualisation des carrières a déjà commencé dans le second degré avec par exemple l'attribution des IMP dans les collèges et lycées.

## Des luttes dans l'académie :

-vies scolaires des établissements des villes d'Aulnay et Sevran en grève pour la fin des contrats précaires et l'attribution aux AED de la prime éducation prioritaire. Les collègues appellent à étendre le mouvement.

-Dans les lycées : grèves et débrayages pour l'attribution de moyens à hauteur des besoins et contre la suppression de 300 contrats précaires décidée par la nouvelle présidente de la Région.

-1er degré : grèves, occupations d'écoles , rassemblements, AG contre les fermetures de classe et contre les non remplacements.

## Dans l'éducation, des raisons de se mobiliser

L'autonomie des établissements et la territorialisation de l'école participent de la même logique que l'inversion de la hiérarchie des normes à l'œuvre dans la loi Travail. Il s'agit de briser les garanties obtenues. Malgré les opérations de communication et autres exercices d'auto-satisfaction du ministère, la priorité à

l'éducation est inexistante. Au contraire les attaques se multiplient :

◆ Les réformes du collège et des rythmes scolaires sont refusées par les personnels.

◆ Le manque de remplaçant-e-s est criant et se généralise sur l'ensemble du territoire.

◆ La précarisation s'accroît à grands pas avec l'embauche de centaines d'enseignant-e-s contractuel-le-s qui se retrouvent sans formation dans les écoles. Des personnels AVS/AESH dont les contrats sont pour la grande majorité très courts, perçoivent un salaire dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

◆ L'éducation spécialisée est attaquée. Dans les EREA le ministère de l'Éducation a déjà commencé à remplacer les professeur-e-s des écoles éducateurs-trices fonctionnaires par des assistant-e-s d'éducation précaires, mal payé-e-s et sans formation. C'est un mépris total pour les personnels et les élèves.

◆ Les lycées classés en éducation prioritaire sont aussi attaqués. La ministre a annoncé qu'ils devront tous en sortir !

◆ Pour tous-te-s les travailleurs-euses de l'Éducation les pressions hiérarchiques et les injonctions dans l'urgence sont monnaie courante.

Et ce ne sont pas les quelques primes qui feront oublier aux personnels la réalité de leurs conditions de travail et de vie dégradées depuis de nombreuses années.

Enfin si cette loi passait, la prochaine étape serait la remise en cause du statut de la fonction publique qui nous promet une flexibilisation et une précarisation de nos métiers sans précédent.



Union  
Syndicale  
**Solidaires**

**NOUS NE  
NÉGOCIERONS PAS  
LE POIDS DE NOS CHAÎNES !**

**NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE  
RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL**

**Éducation-Loi Travail : gagner sur nos revendications !**

**Le 14 juin on manifeste pour gagner !**